

Echelles d'aménagement du permis au territoire

Séminaire « Enjeux de développement durable
et aménagement des forêts de production du
Bassin du Congo. Questions nouvelles et
agendas de recherche »

Montpellier 18-19 Octobre 2004

Alain Billand
Clrad Forêt

Trois niveaux d'échelle

- Institutionnel et Social
- Économique
- Environnemental

Une synthèse multi-échelle

L'échelle institutionnelle et sociale

- Du central vers le local
- La montée en puissance des facteurs locaux
- L'importance de l'informel

L'échelle institutionnelle et sociale

Le niveau central

- L'État, les lois
- Les institutions centrales : administrations, organes professionnels, représentations des institutions internationales (bailleurs, ONGs, centres internationaux, etc.)
- De grands dispositifs centralisés :
 - La concession forestière : fait partie du niveau central (attribution, contrôle, etc.)
 - Les aires protégées (Parcs nationaux, réserves...)

L'échelle institutionnelle et sociale

Le niveau local

- Les mécanismes de dévolution : transfert du pouvoir central vers le local
- Les institutions décentralisées : communes
- Les organisations locales : associations, groupements,
- Le niveau coutumier : reconnu par le niveau central, il s'exerce localement

L'échelle institutionnelle et sociale

La montée en puissance des acteurs locaux formels

- Niveau légal
 - La commune
 - N'est pas propriétaire de la forêt
 - Elle intervient donc comme « concessionnaire »
 - Les associations/collectifs agréés
 - L'exemple principal est celui des forêts communautaires
 - Reconnaissance légale du droit de gestion d'une forêt
 - Situation institutionnelle similaire à une concession
- Niveau légitime
 - Le niveau coutumier
 - Régulation des usages, en général pas pour le bois mais les PFNL (dont la viande de chasse)
 - Des réglementations à mettre à jour
 - Coutumes et des traditions évoluent et peuvent être accompagnées

L'échelle institutionnelle et sociale

Le niveau informel

- Des mécanismes qui traversent tous les niveaux institutionnels
- Bois de service, bois de chauffe, PFNL, chasse : souvent un vide juridique ou obsolescence des règlements
- Informel mais organisé : un secteur majeur en milieu forestier
- Hors institution, hors suivi, hors contrôle
- Un impact social, environnemental, économique mal mesuré
- Besoin d'une prise en compte **globale** de ces questions **locales**

L'échelle institutionnelle et sociale

L'aménagement forestier nécessite donc un aller/retour permanent entre le central et le local :

- Niveau central :
 - Agrément, suivi et contrôle, fiscalité
- Niveau local :
 - Négociation sur site,
 - Impacts sociaux, économiques et environnementaux

L'échelle économique

- La question de la superficie minimale économiquement rentable
- L'enjeu des petits producteurs

L'échelle économique

La superficie minimale économique :

Elle dépend de la possibilité écologique de la forêt (volumes exploitables sans mettre la ressource en péril à long terme)

- **La superficie minimale sans transformation :**
Elle correspond à la bonne adéquation entre **cette possibilité** et la **rentabilité des opérations d'exploitation**
- **La superficie minimale avec transformation :**
adéquation entre la possibilité écologique et le seuil de rentabilité, en volume, de l'outil industriel alimenté par cette forêt

L'échelle économique

**Deux variables d'ajustement « traditionnelles »
sont aujourd'hui figées :**

- Les superficies des concessions n'augmentent plus
- Les plans d'aménagement imposent le respect de la possibilité écologique de la forêt : en volume et dans le temps

L'échelle économique

Augmenter la possibilité écologique ?

- apparition de nouvelles essences commercialisables
- enrichissement de la forêt; éclaircies

- **Augmenter la rentabilité ?**
- Diminuer les charges de l'entreprise ? transport, énergie, personnel...
- Augmenter la productivité ?
 - Optimiser l'abattage et la découpe
 - Qualité de l'industrie en aval
 - Commercialisation des produits

L'échelle économique

Une très petite superficie peut-elle être rentable ?

Ex : une forêt communautaire de 3000 ha, avec une rotation de 30 ans : 100 ha/an (base 6m³/ha) = 600 m³ par an.

Cette production peut être :

- Rentable (avec des gruminettes)
- Bénéfique à l'échelle du collectif gestionnaire
- Adaptée à la demande du marché local (qualité des produits)

Oui, néanmoins : absence de revenus pour l'Etat
« Sous-valorisation » des bois de haute qualité export

L'échelle économique

L'enjeu des petits producteurs :

- Exploitants privés, communes, collectifs locaux
- Faibles capacités d'investissement, accès difficile à la transformation
- Vision à court terme et faible niveau d'expertise
- Pas de schémas d'aménagement coordonnés
- Des bases techniques et institutionnelles sont disponibles pour les niveaux communautaires et communaux
- Pour les exploitants privés : pas de lignes directrices disponibles/référenciel technique d'aménagement; manque d'animation et de coordination

L'échelle environnementale

- La biodiversité
- La dynamique de la végétation naturelle
- Les services environnementaux globaux :
(biodiversité, habitats, changements climatiques, protection des eaux et des sols, services sociaux, etc.)

L'échelle environnementale

La biodiversité

- Comment repérer les zones de valeur v/v de la biodiversité ?
- Critères de Rareté et de Représentativité
- Rareté : toujours relatif à l'échelle :
 - ex1: un Okoumé à Makokou est rare
 - ex2 : que faire quand une espèce est rencontrée une seule fois sur 10.000 placeaux d'inventaire statistique de 1 ha répartis sur 350.000 ha ?
- Représentativité
 - Nécessité de protéger certains écosystèmes représentatifs, témoins d'un patrimoine naturel : restera-t-il à terme une seule forêt riche en sapelli ?

L'échelle environnementale

La dynamique de la végétation naturelle

- Les espèces héliophiles en peuplement fermé sont appelées à disparaître localement, y compris dans les aires protégées
- Elles peuvent prospérer ailleurs en zone de « conquête »
- Faut-il les maintenir à tout prix et partout ?
- Besoin d'une approche de conservation de l'espèce à la bonne échelle : toute son aire de répartition

L'échelle environnementale

La dynamique de la végétation naturelle

- La forêt n'est pas statique
 - réponse aux changements climatiques
 - réponse à l'interaction flore/faune et peuples humains forestiers (cf palmiers SBL).
 - réponse aux aléas sous-estimés : tempêtes, sécheresses, incendies...
- Chaque plan d'aménagement est donc intégré dans un massif en pleine évolution, parfois très rapide (à l'échelle de la rotation) : que veut-on reconstituer ?

L'aménagement du territoire forestier vers une synthèse multi-échelle

- **Les paysages intégrés de production & protection**
- **Les mosaïques forêt-agriculture**
- **Gradients de biodiversité/anthropisation**
- **Schéma d'aménagement territorial forestier**

L'aménagement du territoire forestier vers une synthèse multi-échelle

Les paysages intégrés de Production & Protection

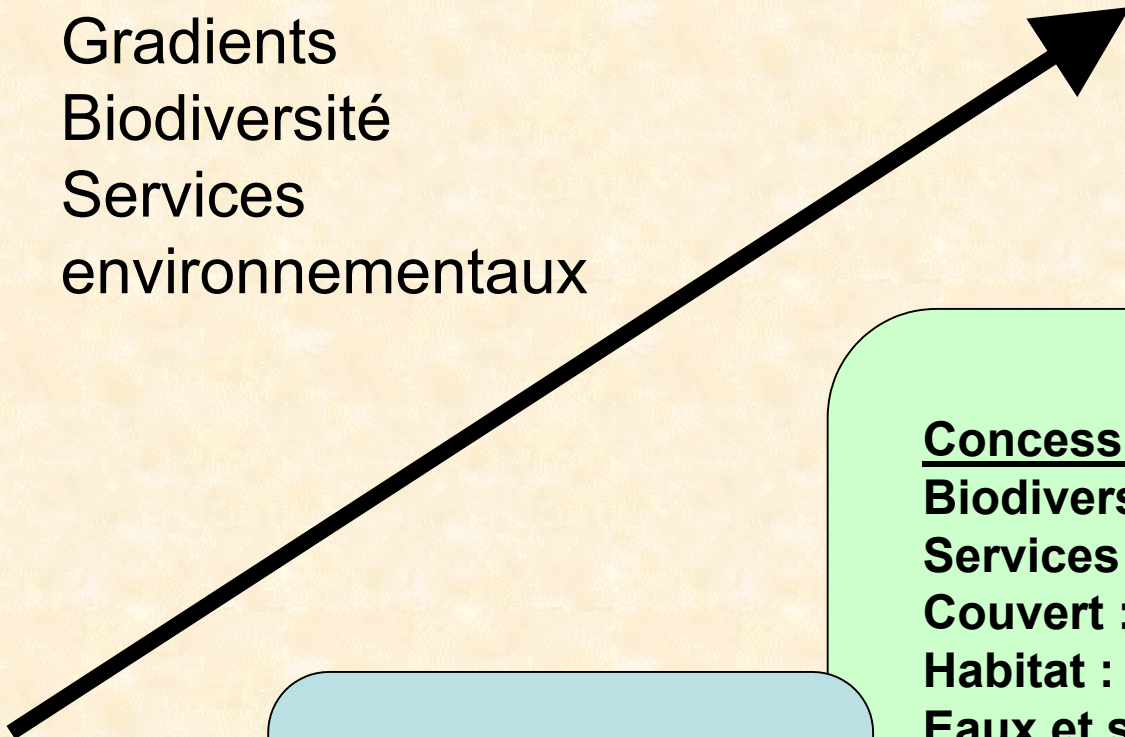
- **Les zones de production durable**
 - Séries de production
 - Gradient de transformation (ex : tx reconstitution)
 - Série de production à exploitation spéciale/protection
 - Secteur sensible ex: voisinage d'une A. protégée
 - Secteurs/séries de conservation :
 - au cas par cas selon les bilans écologiques
- **Les aires protégées**
 - Zonage interne de conservation (noyau central...)
 - Zones périphériques de développement concerté

L'aménagement du territoire forestier vers une synthèse multi-échelle

Les mosaïques forêt-agriculture

- Zones autour des habitats humains et le long des routes
- Conservent un rôle de maintien de la biodiversité (corridors, lambeaux, galeries...)
- Nécessité de maintenir de nombreux services tirés de la forêt : bois d'usage, PFNL, rôle social/religieux, protection des eaux et des sols
- Potentiel de réhabilitation forestière, multi-usage
- Un enjeu d'aménagement intégré, avec tous les acteurs en présence

Gradients
Biodiversité
Services
environnementaux



Aires protégées :
Biodiversité 100%
Services Envtx 100%

10%

Concessions :
Biodiversité gradient 50-90 %
Services Environnementaux:
Couvert : 80%
Habitat : 80%
Eaux et sols : 90%
Forêt/Social : 90%

60%

Mosaïques :
Biodiversité 20-50%
Services Envtx 20-50%

25%

Plantations :
Biodiversité
5-20%
Services
Envtx 75%


5%

Schéma d'aménagement Territorial forestier

Exemple : Chasse

Petites Concessions

Plantations

 Mosaïques
▼ Forêt,
▲ Agriculture
Habitat

Grandes
Concessions

1

3 2 Aires
protégées

1

Route

Autre PFNL

Zones tampon

1-exploitation spéciale

2-usages contrôlés

3-transition et développement

[Retour au menu](#)

